



BULLETIN MUNICIPAL

JUIN 2020

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,
Chères Bouvigniennes,
Chers Bouvigniens,

Le 15 mars dernier, les Bouvigniens ont choisi la liste « Bien vivre à BOUVIGNIES » que je conduisais pour mener le projet communal pour les six années à venir.

Je tiens à remercier les électrices et les électeurs qui se sont déplacés malgré la pandémie qui s'annonçait. Cette élection m'a donné une majorité forte. Cela nous permettra de développer notre commune harmonieusement, dans le respect du projet que nous vous avons présenté et de la ruralité que nous aimons tant.

Quelques jours plus tard, Monsieur le Président de la République annonçait le début du confinement.

S'il est encore impossible de mesurer totalement l'ampleur du choc sanitaire et du choc économique du Covid-19, je souhaite vous faire part d'un bilan d'étape du travail entrepris par votre municipalité.

En premier lieu, la solidarité a été notre première préoccupation.

En effet, les contraintes de distanciation sociale renforcent souvent l'isolement, amènent des inquiétudes et génèrent des besoins particuliers.

C'est pourquoi vos élus ont suivi plus d'une vingtaine de personnes âgées ou vulnérables depuis le début du confinement.

Notre premier but était d'établir un contact régulier (1 à 2 fois par semaine) afin de prendre des nouvelles et de rassurer.

Une aide a aussi été apportée pour faire les courses (alimentaires ou médicales), pour résoudre des problèmes administratifs, pour la livraison de livres de la médiathèque par exemple...

Au moment de Pâques, nous avons distribué des dessins réalisés par les enfants de l'école Pigeon Vole aux personnes de plus de 80 ans, parfois privées de contact avec leur famille.

Toutes ces actions ont été très appréciées par les personnes concernées.

Nous avons aussi pu voir que la solidarité et l'entraide entre voisins étaient bien présentes dans toute la commune ! **Merci à tous ceux qui ont proposé et apporté leur aide aux autres.**

La vigilance de vos élus se prolonge actuellement dans les semaines de déconfinement que nous vivons.



web

Notre solidarité va également aux entrepreneurs, aux artisans, aux commerçants... Un fond de transition a été créé et après instruction des demandes et aval par les services de l'intercommunalité, une aide financière de 500 € est versée par la commune de BOUVIGNIES, en complément de celle proposée par la Pèvèle Carembault et Lille Métropole Sud.

Pendant toute cette période, notre personnel communal était présent pour répondre aux besoins de la population en assurant l'accueil téléphonique et l'aide à distance du public. Il était aussi présent pour entretenir notre patrimoine et effectuer les travaux prévus. Je l'en remercie.

Très tôt, alors qu'il y avait pénurie, nous avons commandé des masques de protection. Ceux-ci ont pu être remis gratuitement aux Bouvigniens juste avant le déconfinement. D'autres (ceux de la région) seront distribués prochainement.

Nous avons pu maintenir notre petit marché du mercredi après-midi. Des aménagements ont été installés pour permettre de mieux respecter les gestes barrières. Nos deux commerçants ambulants ont proposé la livraison à domicile qui a été très appréciée par tous ceux qui ne pouvaient se déplacer.

Depuis le début du déconfinement, nous nous employons maintenant à rouvrir progressivement la totalité de nos services et de nos aménagements.

Votre mairie est ouverte au public depuis le 14 mai. Des protections en plexiglas protègent aujourd'hui nos agents.

Notre médiathèque fonctionne en mode « Drive ». Chacun peut donc choisir en ligne ou par téléphone un ou plusieurs ouvrages qui sont ensuite préparés pour être récupérés par le lecteur.

Du côté de nos écoles, une concertation et un travail préparatoire ont eu lieu entre directrices, parents et services municipaux. Malgré les difficultés pour accueillir les enfants dans le cadre d'un protocole sanitaire très strict, une

volonté commune s'est dessinée pour que les petits Bouvigniens puissent revenir en classe, progressivement, depuis le 12 mai.

Cette concertation nous a amenés à mobiliser de nombreux moyens humains et matériels (désinfection, nouveaux agencements des classes, marquage au sol afin de respecter les distances...).

Pour le moment, en raison des contraintes sanitaires, nous ne pouvons pas rouvrir notre cantine. Nous proposons aux familles qui le souhaitent d'apporter un panier-repas. Un service d'aide et de surveillance des enfants le midi est alors proposé gratuitement par notre personnel communal.

Depuis, le parc du Manoir est de nouveau accessible au public. C'est un pas de plus vers la liberté retrouvée.

Le stade et les salles restent fermées pour l'instant, mais la situation évolue favorablement et les autorisations pour pratiquer les activités sportives collectives ou se réunir devraient s'assouplir prochainement. J'espère que cela ne tardera plus.

Enfin, je souhaitais que notre devoir de mémoire soit accompli. C'est dans un format volontairement restreint qu'un hommage a été rendu à nos anciens combattants et à tous ceux qui sont morts pour notre liberté, lors de la cérémonie du 8 mai 2020. Ce moment très émouvant restera pour moi exceptionnel : deux anciens combattants, un porte drapeau et un chef de musique qui nous rappellent d'où nous venons, ce que nous sommes et qui témoigne de la volonté de notre peuple à assurer sa liberté, malgré même la pandémie.

Bien amicalement.

Frédéric PRADALIER
Maire de BOUVIGNIES

Vigilance citoyenne

Rappelons que la commune a signé une convention avec la gendarmerie (03 20 71 80 57) et que chaque bouvignien peut informer cette dernière dès qu'il remarque quelque chose d'inhabituel : cambriolage, agression, dégradation... mais aussi tout ce qui ressemble à du repérage ou des comportements anormaux : véhicule qui circule lentement, porte-à-porte bizarre, camion de déménagement alors que vos voisins sont absents, bruits inhabituels...



Attention : sur Internet, on peut trouver des sites avec dénominations et logos voisins. Ceux-ci amènent souvent à utiliser des services payants (alertes par SMS par exemple) sans aucune convention avec les mairies, les services de l'Etat et les gendarmeries locales.


Covid-19

Coronavirus COVID-19

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

Plateforme téléphonique d'information :
0 800 130 000 (appel gratuit)

En cas de fièvre, toux, difficultés à respirer, au retour
d'une zone touchée par le virus, composez le 15



COVID-19 Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les
mains très
régulièrement



Tousser ou
éternuer dans
son coude
ou dans un
mouchoir

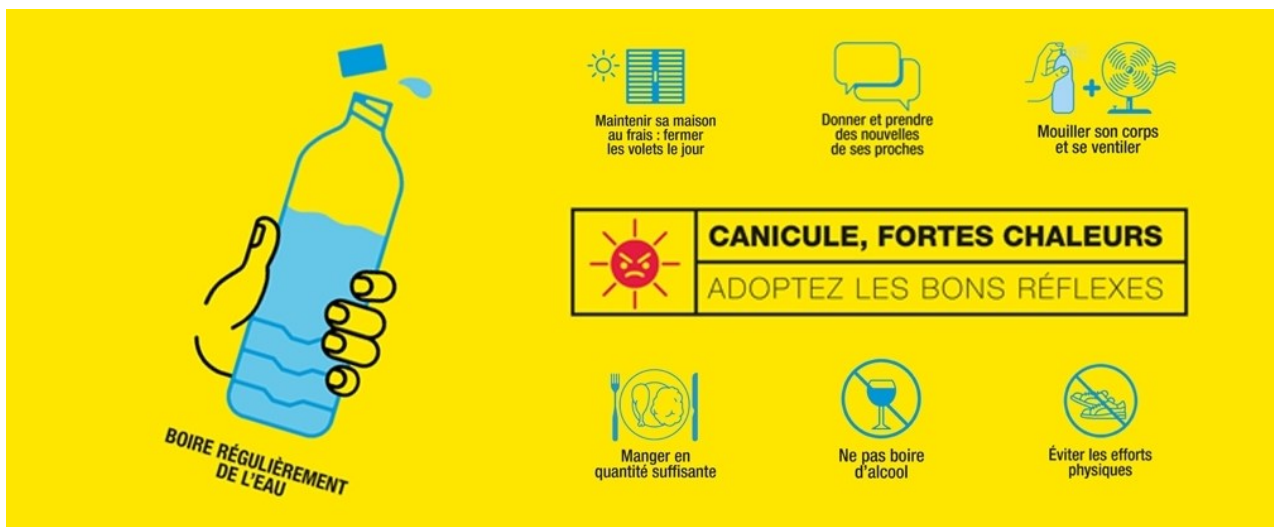


Utiliser des
mouchoirs à
usage unique



Saluer sans
se serrer
la main,
éviter les
embrassades

L'été approche...



Pour les Bouvigniens isolés, dépendants, handicapés..., il existe un registre en mairie. Vous pouvez vous y inscrire ou y inscrire un proche, un ami ou un voisin. Ce registre nominatif permet aux services communaux de recenser les personnes particulièrement vulnérables et de prendre ainsi les dispositions nécessaires lors d'une période de canicule ou en cas de déclenchement d'un plan d'urgence. Il a été particulièrement utile lors du confinement. Si vous souhaitez vous y inscrire, vous pouvez vous rapprocher de la Mairie.

N'oublions pas que la citoyenneté, l'échange, l'aide entre voisins restent souvent les meilleures solutions.

Distribution des maques de la Région

Cette distribution se fera à l'école Pigeon Vole
(côté école maternelle, près du petit marché)
le mercredi 17 juin
de 14 heures à 19 heures 30.

Informations de votre mairie (mises à jour régulières)

Un seul lien, le site officiel :

<http://www.mairie-bouvignies.fr/>